

RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIÈGE D'ADOMA

vendredi 19 avril à partir de 16h

33 ave Pierre-Mendès France,

derrière la Gare d'Austerlitz

NON AUX FOYERS PRISON !

Vendredi 23 février 2024, les camarades du foyer Adoma Riquet accueillent une réunion de la coordination des foyers Adoma convoquée en urgence face à une situation inquiétante. Le matin même au tribunal de Paris à la porte de Clichy, 8 résidents de foyers Adoma parisiens des 10ème, 13ème et 19ème arrondissement avaient comparu devant le juge pour être expulsés car ils hébergeaient un proche dans leurs logements. Chaque semaine, près d'une dizaine de résidents comparaissent pour être expulsés pour ce motif. Face au juge, ils n'ont quasiment aucune chance de s'en sortir même avec l'appui d'un·e avocat·e pour le peu de résidents qui arrivent à en avoir.

Les foyers ont toujours été un lieu d'accueil pour les immigrés ouest africains. Accéder à un logement est aujourd'hui un combat pour une grande majorité de personnes, ça l'est encore plus quand on est immigré africain. Lorsqu'on est sans papiers c'est quasi impossible : c'est la solidarité ou la rue. Les foyers restent des lieux d'accueil, des pieds à terre pour nos frères en quête d'un avenir meilleur. Nous exigeons l'arrêt des expulsions pour hébergement d'un proche dans les résidences sociales d'ADOMA.

Par ailleurs, nous vivons dans un logement où nos droits sont très limités. Nous n'avons droit qu'à une seule clé avec l'interdiction de changer notre serrure. Nous n'avons pas le droit d'installer un chauffage d'appoint lorsque celui du logement est en panne. Nous subissons des intrusions dans nos espaces de vie dans lesquels les employés des gestionnaires prennent la liberté d'entrer quand ils veulent.

Nous, militant·e·s du Copaf, disons STOP aux expulsions pour hébergement d'un proche ! Nous voulons le respect du droit à la vie privée.

Aujourd'hui, les « Foyers de Travailleurs Migrants » disparaissent peu à peu pour devenir des « résidences sociales » nouveau produit logement conçu pour loger tous types de publics précaires pour des durées allant de 2 à 3 ans. Les projets de réhabilitation de foyers qui actent ces transformations se font systématiquement au détriment des résidents. Leur avis n'est jamais pris en compte quant aux projets des nouvelles résidences, ils sommes systématiquement mis à l'écart des décisions qui concernent l'avenir de leur lieu de vie. Bien que les principes qui encadrent ces transformations affirment qu'elles ont pour but d'offrir un habitat plus digne, dans les faits, ces transformations mènent peu à peu à l'éviction des travailleurs immigrés, de ces nouvelles résidences sociales.

Encore une fois, ce sont les populations les plus précaires qui paient le prix de la crise du logement pendant que des millions de logements restent vacants et que les pouvoirs publics se refusent à construire plus de logements sociaux et à encadrer les loyers.

Dans les nouveaux bâtiments construits, tout est fait pour contrôler et étouffer les résidents. Les espaces collectifs, prévus par la loi dans ce type de logements, qui permettent à des personnes précaires de ne pas vivre complètement isolées, sont largement réduits en taille et passent sous le contrôle des gestionnaires. Dans plusieurs foyers Adoma, des camarades luttent pour avoir librement accès à leurs salles collectives. Dans les résidences où les espaces communs se réduisent, la vie conviviale et la solidarité disparaissent peu à peu.

Nous, militants du Copaf, disons STOP aux réhabilitations non concertées ! Les projets de réhabilitation doivent être construits AVEC et POUR les résidents.

Face à aux expulsions, face à la destruction des solidarités et de la vie collective dans foyers, nous appelons tous les résidents de foyers Adoma et leurs sympathisants à soutenir les délégués de la COORDINATION DES DÉLÉGUÉS DES FOYERS ADOMA le **vendredi 19 avril 2024 à 16h devant le siège d'Adoma chez CDC habitat au 33 avenue Pierre Mendès-France.**

COPAF,

Contact : 06 87 61 29 77 – copaf@copaf.ouvaton.org